



Installez ce logiciel gratuit sur votre navigateur IE Internet Explorer ou Mozilla Firefox, et récupérez en euros jusqu'à 25% ou 50€ de bonus sur vos achats, toute l'année, chez 400 marchands ! Ce logiciel agit en fait comme une carte de fidélité sur le web et vous permet de toucher une somme pour chaque achat effectué chez les partenaires. Achetez et gagnez de l'argent , ce n'est pas déplaisant...

Igraal france

> " <http://fr.igraal.com/accueil.php> "

Voici le principe de fonctionnement :

iGraal est gratuit et s'installe sur Internet Explorer et Mozilla Firefox. Quand vous l'utilisez, il rémunère votre compte en euros, si vous achetez chez un partenaires.

Etape 1 : Inscription

Vous devez créer un compte iGraal en vous rendant sur la page d'inscription. Le nom d'utilisateur est celui qui vous identifiera au niveau du navigateur.

Etape 2 : Téléchargement

Téléchargez le logiciel gratuit sur le site

Etape 3 : Achats & rémunérations

Les différents partenaires sont placés automatiquement dans le navigateur (favoris, boutons, ...). A côté, un montant ou un pourcentage des achats indiquent la commission.

Pour effectuer un achat et percevoir la rémunération associée, cliquez sur un partenaire à partir d'un bouton du navigateur, d'un marque-page, ou du menu "Partenaires".

Une icône iGraal au niveau de la barre d'adresses vous indique alors que vous naviguez sur un site partenaire. Des détails sur la rémunération proposée peuvent être obtenus en laissant le curseur de votre souris quelques secondes sur l'image.

Vous pouvez ensuite naviguer sur le site et effectuer votre achat normalement, en vérifiant bien la présence de l'indication de rémunération.

Détection automatique d'un partenaire :

Si vous vous rendez sur un site partenaire sans passer par les liens du navigateur, vous êtes automatiquement alerté, et avez la possibilité d'activer le mécanisme de rémunération iGraal : Soit en cliquant sur le panneau "Attention" qui apparaît à droite de l'adresse du site.

Soit en cliquant sur le lien de la fenêtre d'alerte, en bas à droite du navigateur.

Etape 4 : Demander un chèque

Pour les achats, les euros sont reversés lorsque le paiement est définitivement accepté (livraison effectuée, non retour de marchandise, non annulation...). Le délai d'apparition des actions sur votre compte peut varier de quelques jours à quelques semaines suivant les partenaires.

Lorsque votre compte dépasse 30 €, vous avez la possibilité d'effectuer une demande de chèque à partir de votre compte.